



# Parc des Sœurs de la Charité

Bègles

Atelier thématique n°2 : Desserte et Accès du site

26 avril 2023

## Organisation de la réunion du jour :

- Introduction – *Olivier Goudichaud et Edwige Lucbernet – 10'*
- Répondre à vos questions – *La parole est à vous ! – 15'*
- Ateliers thématiques « Desserte et accès du site » – *Travail en groupes – 60'*

**Fin de la réunion à 20h**



*30 juin 2022 : Déambulation - Découverte du site et présentation du projet global*

*18 janvier 2023 : Réunion introductive*

*Mercredi 22 février : réunion thématique n°1 « Nature et espaces nourriciers »*

*Mercredi 29 mars : présentation du diagnostic écologique SIMETHIS*

### **Parc des Sœurs – Calendrier de la démarche participative :**

- Mercredi 26 avril : réunion thématique n°2 « *Desserte et accès du site* »
- Mercredi 31 mai : réunion thématique n°3 « *Animation* »
- Juin (sur site) : réunion conviviale de restitution



**Concertation  
sur le projet de  
la Houlette /  
Clairsienne**

## Visite du site avec les élus du Conseil Municipal des Jeunes (4 avril 2023).



## L'avis des élu.es du CMJ :

- C'est très calme. C'est agréable d'être loin de la ville, et surtout, des voitures. Ça plaira sûrement aux gens (en tout cas, moi, ça me plaît)

MAGNIFIQUE les bambous ! L'arbre au milieu est incroyable !!  
IL FAUT qu'en les garde !! Et l'idée du labyrinthe = Trop cool !

Que retenez-vous de la visite ?

C'est super j'aimerais  
venir le plus souvent possible  
quand il sera ouvert.

enlever les troncs, débroussailler, enlever  
les morceaux de bois pour terre, faire un  
chemin net, enlever les plantes  
embarrassantes, couper les arbres morts

Que retenez-vous de la visite ?

qu'il faut garder le plus d'arbres  
possible !

J'aimerais garder cet endroit  
pour accueillir des animaux.

## L'avis des élu.es du CMJ :

L'analyse des contributions recueillies lors de cette balade a permis de ressortir des éléments généraux.

### ***Une volonté de préserver l'existant***

- « Garder le champs de trèfles »
- « Laisser les clairières pour le soleil »
- « Garder les bambous »
- « Les bâtiments sont très beaux »

### ***Une envie d'embellir et bonifier le site :***

- « Couper les arbres morts »
- « Retirer les plantes envahissantes »
- « Ajouter des arbres fruitiers et des fleurs »

### ***Quelques propositions sur la thématique :***

- « Créer plusieurs entrées et fermer le soir »
- « Dessiner un chemin de balade et une piste cyclable »
- « Apporter un chemin dans le bosquet »





## **Thème du jour : « Desserte et accès du site »**

### **Analyse des 31 contributions recueillies sur ce thème le 18 janvier 2023 :**

- Stationnement : 7
- Accès voiture, mobilité douce, accès handicap : 7
- Localisation des accès : 5
- Autorisation/interdiction chiens : 4
- Fermeture/ouverture la nuit : 3
- Tranquillité/bruit : 3
- Gardiennage : 2

**Les pages suivantes présentent un échantillon de possibilités pour matérialiser les entrées, les clôtures, les cheminements du parc.**

# Entrées du parc





Accès potentiel Impasse de la Verrerie



Accès potentiel Av. Salvador Allende



Accès potentiel rue Faugères



Accès potentiel route de Toulouse

## EXEMPLES SUR BEGLES

Les entrées du Delta vert



Portail parc de Mussonville

## AUTRES EXEMPLES



Entrée vélos et piétons (Parc Pinçon, Bordeaux)  
*Anti voiture, ne bloque pas le passage d'un deux-roue motorisé*



Barrière sélective  
*Anti deux-roues motorisées et voitures, difficultés pour les vélos cargo*



Entrée libre (Castel rock, Colorado)



Portail et portillon (Parc Peixotto, Talence)  
*Fermeture du parc possible, accès voitures contrôlé*



Bornes escamotables  
*Accès piétons et deux-roues libre, accès voitures contrôlé*

# Clôtures du parc

## EXEMPLES SUR BEGLES



## AUTRES EXEMPLES



Palissade bois



Clôture opaque végétalisée



Clôture ajourée végétalisée



Clôture existante : béton



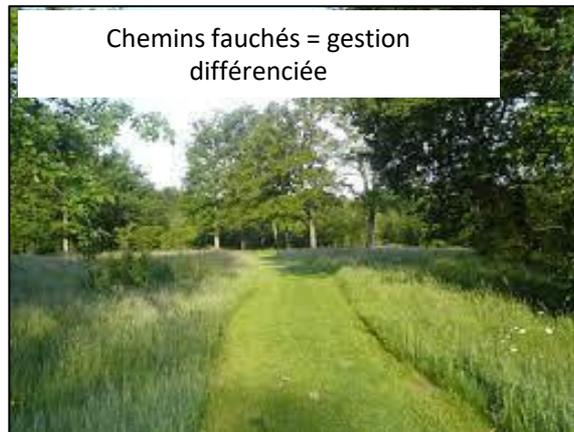
Clôture basse en treillis végétalisée



Ganivelle

# Cheminements

## EXEMPLES SUR BEGLES



## AUTRES EXEMPLES



Chemin de terre



Herbe



Pas japonais



Pavés engazonnés



Stabilisé



Béton clair



Pavés



Enrobé



# Synthèse des échanges en plénière 1/2

## **Pourquoi le gardiennage du parc n'est-il pas envisageable ?**

L'installation d'un gardien à demeure n'est pas envisageable car le coût serait très important : mise à disposition d'un logement de fonction, présence continue.

## **D'après les retours d'expériences à Bègles, y-a-t'il vraiment des personnes qui pénètrent dans les parcs en scooter ?**

Oui cela peut arriver si les entrées du parc ne sont pas parfaitement hermétiques. D'où l'intérêt de réfléchir collectivement à la gestion des accès de ce nouveau parc. La circulation des véhicules motorisés sera évidemment interdite dans le parc, à l'exception des véhicules d'urgence et des véhicules techniques.

## **Les entrées du parc présentées ce soir sont-elles définitives ou à discuter?**

L'entrée située Route de Toulouse est indispensable pour permettre l'accès des véhicules d'urgence et des véhicules techniques de la Houlette et de la Ville. Les autres entrées indiquées sur le plan sont à discuter, d'où les points d'interrogations qui y sont représentés.

## **Le parc sera-t-il ouvert ou fermé la nuit ? Il y a un risque que des personnes mal intentionnées tentent d'y accéder la nuit, ce qui poserait un problème de sécurité.**

Tous les scénarios sont possibles et seront discutés collectivement lors de l'atelier sur table qui suit.

## **D'après les retours d'expériences à Bègles, pensez-vous que ce parc attirera plutôt des personnes habitant à proximité qui viendraient à pieds et à vélo ou plutôt des personnes extérieures au quartier venant en voiture ?**

Il est difficile de répondre à cette question de manière certaine mais nous pensons que ce parc attirera principalement des riverains de proximité, dans un périmètre accessible entre 10 et 15 minutes à pieds ou à vélo. C'est le cas de la plupart des parcs béglais, à l'exception de ceux disposant de spécificités : Parc de Mussonville (desserte par le tramway, grande superficie), Plaine des Sports (attire de la plage et des équipements sportifs).

## Synthèse des échanges en plénière 2/2

**La rue Faugères présente un réel et urgent problème de sécurité pour les piétons et les cyclistes. La voie est étroite mais la circulation se fait pourtant à double sens. De plus les trottoirs accolés à la clôture du Parc sont quasiment inexistantes et ne permettent pas de marcher en sécurité. Qu'est-il prévu de faire ? Passage à sens unique ? Installation de panneaux « circulation réservée aux riverains » ?**

Le Maire de Bègles s'est engagé à repenser le plan de circulation de l'ensemble de la ville au cours de ce mandat afin d'améliorer la sécurité des usagers. Des études et mesures sont en cours. Un traitement spécifique de la Rue Faugères peut être envisagé.

**Un évènement était organisé le week-end dernier par l'association des boulistes et a engendré du stationnement sauvage sur les trottoirs de la rue Salvador Allende. Il faut anticiper ces phénomènes pour la création du futur parc.**

Cette difficulté est ancienne puisque le club est installé sur site depuis plusieurs années. La question du stationnement a toute son importance dans le projet du parc. Aucun stationnement ne sera dans l'enceinte du parc.

**Pour poursuivre les réflexions, il est important de connaître les coûts correspondant à chaque équipement. Pourriez-vous nous indiquer des ordres de grandeur ?**

Nous présenterons des estimations de coûts des différents éléments lors de la réunion de restitution du mois de juin.

## Synthèse des ateliers – Thème « cheminements »

- Pas de cheminement « en dur », intervention minimaliste.
- Des cheminements principaux en stabilisé et des cheminements secondaires de terre .
- Les cheminements principaux devront contourner le bosquet, les cheminements secondaires devront permettre d’y pénétrer.
- Des cheminements principaux sinueux pour casser le rythme.
- Pas de pistes cyclables dans le parc (voir plus loin, thème « tranquillité »).

## Synthèse des ateliers – Thème « Circulation et stationnement »

- Pas de stationnement dans le parc.
- Installer des arceaux vélos à chaque entrée du parc.
- Stationnement actuel dans les rues adjacentes est problématique : stationnement sauvage sur les trottoirs, stationnement des deux côtés des voies de circulation pourtant étroites, règles de stationnement peu explicites (ex. alternance de côté tous les 15 jours) : réflexion de fond à mener.
- Point d’alerte particulier : dangerosité de la rue Faugères et de la rue Louis Braille. Circulation à double sens alors que les voies sont très étroites, trottoirs pas aux normes, faible visibilité. Danger important pour les piétons et les cyclistes (des accidents sont déjà survenus).

## Synthèse des ateliers – Thème « Clôtures »

- Préserver les clôtures en béton, les restaurer et les végétaliser sur la face intérieure du parc.
- Clôture entre le parc et La Houlette : éviter le cloisonnement, si toutefois cela correspond aux besoins des résidents (sécurité, tranquillité).
- Protéger les arbres remarquables par des ganivelles.

## Synthèse des ateliers – Thème « Tranquillité »

- Fermer le parc le soir et la nuit, via un portail : Fermeture automatisée ? Fermeture manuelle par La Houlette ?
- Horaires d'ouverture : à harmoniser avec les autres parcs de Bègles.
- Interdiction des véhicules motorisés dans le parc (avec signalétique aux entrées), à l'exception des véhicules d'urgence et des véhicules techniques.
- Interdiction des vélos adultes / Autorisation des vélos enfants.
- Il est réglementairement impossible d'interdire les chiens dans le parc, donc obligation de les tenir en laisse (avec signalétique aux entrées). Pas de caniparc, mais installation de sac à déjections.
- Points d'alertes :
  - Préserver la tranquillité des résidents de La Houlette.
  - Fermer le parc avant l'heure de fermeture des bars et restaurants environnants.
  - Attention à l'installation de dealers dans le parc le soir.

## Synthèse des ateliers – Thème « Entrées / Accès »

### Remarques générales :

- Moins il y a d'entrée, plus il y a de sécurité. Mais limite les possibilités d'accès du public.
- Pour toutes les entrées : entrée piétonne matérialisée.
- Les entrées « Route de Toulouse » et « Rue Salvador Allende » pourraient être des entrées principales ; les entrées « Rue Faugères » et « Impasse de la Verrerie » pourraient être des entrées secondaires.

### Entrée « Route de Toulouse » :

- Indispensable : voie d'accès des véhicules d'urgence, des véhicules techniques et des véhicules de La Houlette.
- Matérialiser un cheminement piéton distinct du cheminement véhicules, en préservant les arbres.

### Entrée « Rue Salvador Allende » :

- Entrée naturelle et nécessaire, car à l'opposé de l'entrée « Route de Toulouse ».
- Où situer la voie d'entrée, en cohérence avec le projet immobilier ?

### Entrée « Rue Faugères » :

- Entrée actuelle dangereuse et inadapté : en angle, sans visibilité, trottoirs hors normes. Propositions :
  - Maintenir la localisation actuelle (en angle) mais décaler l'entrée en intérieur de parc, avec création d'un parvis ?
  - Déplacer l'entrée face au débouché de la Rue Louis Braille, en conservant les arbres ?
- Entrée secondaire : simple portillon.

### Entrée « Impasse de la Verrerie » :

- Accès privilégié pour les résidents du quartier Maurice Thorez.
- Entrée secondaire : simple portillon.